



Mur des voisins délabré

Par Iago

Bonjour,

Nous souhaitons mettre en vente notre maison. Nous sommes dans un quartier calme et recherché. Les agences nous ont mis en garde sur le préjudice causé par le mur de notre voisin, qui ferait baisser très fortement le prix de notre maison. En effet, notre voisin possède un vieux local, qu'il loue pour des dépôts de matériel et autres. L'enduit de son mur qui se voit de notre maison est carrément tombé, ce qui visuellement n'est pas beau du tout. Cela fait 2 ans et rien n'a été fait depuis pour y remédier. Nous souhaitons que l'aspect de ce local ne fasse baisser le prix de vente de notre pavillon. Que pouvons-nous faire pour que ce Monsieur refasse un peu de peinture ou autre ? A qui pouvons-nous nous adresser ? Merci d'avance aux personnes qui auront la gentillesse de me répondre. Cdlt,

Par Burs

Bonsoir,

Nous souhaitons que l'aspect de ce local ne fasse baisser le prix de vente de notre pavillon
malheureusement, vous ne pouvez rien y faire, l'esthétique ne rentre pas en compte.

Par Nihilscio

Bonjour,

Vous pouvez proposer au voisin de remettre son mur en bon état à vos frais.